



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

*Budget gouvernemental 2013-2014*

## **Des mesures qui ne répondent pas aux besoins en éducation**

**Québec, le 20 novembre 2012** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exprime sa grande insatisfaction à l'égard du dépôt du premier budget du gouvernement Marois. Alors que l'on s'attendait à des investissements en éducation, on assiste au contraire à des compressions additionnelles pour les commissions scolaires. C'était déjà inacceptable l'an dernier, ce l'est tout autant cette année.

« Comment le gouvernement peut-il prétendre, avec une si faible augmentation, financer la croissance des coûts de système lorsqu'on connaît les besoins urgents auxquels il faut répondre? Uniquement pour le parc immobilier, l'entretien des édifices vétustes et insalubres, l'aménagement de nouveaux locaux pour répondre à l'application de la baisse du nombre d'élèves par classe, et dans certains cas, la construction de nouvelles écoles nécessitent à eux seuls des investissements majeurs. Comment la ministre Marie Malavoy pourra-t-elle dans ces conditions mettre sur pied son projet de classes préscolaires quatre ans temps plein? Bien que mentionné, il n'y a aucune précision à ce sujet. On ne voit pas comment, avec si peu d'argent, on peut maintenir la mission même de l'école publique et respecter le principe de l'égalité des chances pour tous les élèves », a déclaré Pierre St-Germain, président de la FAE.

La FAE s'interroge sur le maintien du programme d'enseignement de l'anglais intensif et de l'implantation des tableaux interactifs alors que cet argent aurait pu être immédiatement affecté à d'autres enjeux autrement plus importants, notamment, le soutien à apporter aux élèves en difficultés d'apprentissage. La FAE constate aussi que les commissions scolaires verront, par un réalignement du système de péréquation, leur budget global amputé de 150 millions de dollars dès cette année. Tout porte à croire que cette facture sera refilée aux contribuables. Rappelons que les commissions scolaires ont subi 300 millions de dollars de compressions depuis deux ans et plusieurs d'entre elles se trouvent en déficit. La FAE estime que le gouvernement a la responsabilité de fournir aux commissions scolaires les ressources financières leur permettant de faire face à leurs obligations pour assurer des services éducatifs de qualité dans le secteur de la formation des jeunes, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

Pour M. St-Germain, « le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on ne rend pas la tâche facile au réseau scolaire pour remplir son mandat. » Non seulement le gouvernement maintient son aide au réseau privé, mais il impose aux commissions scolaires un fardeau financier que ne subissent aucunement les écoles privées. « Il y a là, poursuit-il, un très mauvais signal qui ne permet pas de croire que le gouvernement, en dépit de son discours, veuille faire de l'école publique et du système d'éducation l'une de ses priorités d'action. On espère que le dépôt des crédits, au cours des prochaines semaines, permettra d'obtenir des réponses plus satisfaisantes. »

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications  
514 666-7763, poste 296 - bureau  
514 910-1754 - cellulaire